

## **RAPPORT N°232 DE SOS-TORTURE/BURUNDI PUBLIE LE 23 MAI 2020**

Ce rapport de SOS-Torture/Burundi couvre la période du 16 au 23 mai 2020 concernant les cas de violations et atteintes aux droits de l'homme au Burundi.

Au moins deux (2) personnes ont été assassinées au cours de la période. Les deux victimes sont des membres de partis politiques. Un autre représentant des jeunes du parti d'opposition CNL est porté disparu après son arrestation aux allures d'enlèvement par des agents du SNR.

Le rapport évoque également plusieurs cas d'arrestations arbitraires dans différentes localités. Les personnes visées sont principalement des membres du parti d'opposition CNL arrêtés avant le jour des élections du 20 mai 2020 ainsi que le jour même du scrutin ainsi que les jours suivants. La plupart des personnes arrêtées sont des mandataires politiques de ce parti qui ont dénoncé les fraudes électorales menées par le parti au pouvoir CNDD-FDD.

### **1. Atteintes au droit à la vie et à l'intégrité physique**

- Des individus non identifiés ont assassiné Buregeya sur la colline Karagara, zone Buruhukiro, commune et province Rumonge (sud-ouest du pays) le 19 mai 2020. Des proches rapportent que la victime est le représentant local du parti d'opposition CNL (Congrès National pour la Liberté).

Sos-Torture/Burundi note que la police n'a arrêté aucun suspect à ce jour. L'assassinat de ce membre de l'opposition est survenu la veille des élections du 20 mai 2020.

- Des individus non identifiés ont assassiné Paul Nsengiyumva dont le corps a été découvert dans un champ sur la colline Rugendo, commune Mugina, province Cibitoke (nord-ouest du pays) le 22 mai 2020. Des témoins rapportent qu'il s'agit d'un membre du parti au pouvoir CNDD-FDD assassiné alors qu'il rentrait d'un bistrot local.

Sos-Torture/Burundi note que la police de Mugina n'a interpellé aucun suspect à ce jour.

### 2. Atteintes au droit à la liberté et à la sécurité physique

- Des agents de la police ont arrêté vingt-trois (23) personnes identifiées comme étant des militants du parti d'opposition CNL (Congrès National pour la Liberté) dans la province Cibitoke (nord-ouest du pays) le 18 mai 2020. Des proches rapportent que 7 ont été arrêtés dans la commune Buganda, 8 dans la commune Murwi, 4 dans la commune Bukinanyana et 4 autres dans la commune Rugombo. Les arrestations ont été téléguidées par des membres du parti au pouvoir CNDD-FDD.

Sos-Torture/Burundi note des arrestations arbitraires des membres de l'opposition. Des témoins rapportent que l'objectif était de les empêcher de voter lors des scrutins électoraux du 20 mai 2020, et de les relâcher juste après ces élections. Sos-Torture/Burundi note en outre qu'aucune charge n'a été retenue contre eux, le parquet de Cibitoke parlant uniquement d'enquête. La police et le parquet sont complices des agissements du parti au pouvoir visant à torpiller les partis d'opposition.

- Des agents de la police ont arrêté le prénommé Darius dans la commune Bugendana, province Gitega (centre du pays) le 19 mai 2020. Des proches rapportent qu'il est un des représentant du candidat indépendant aux présidentielles, Dieudonné Nahimana. Il est accusé d'avoir fait campagne la veille des élections.

Sos-Torture/Burundi note une arrestation arbitraire. Des témoins rapportent que M. Darius remettait les accréditations à leurs mandataires qui allaient observer les scrutins dans les bureaux de vote.

- Des membres de la milice imbonerakure ont passé à tabac Jean Paul Bihizi dans le quartier Kabondo, commune Nyanza Lac, province Makamba (sud du pays) le 20 mai 2020. Des témoins rapportent que la victime, mandataire politique du parti d'opposition CNL, a été victime d'une embuscade de ces miliciens.

Sos-Torture/Burundi note que la victime a dû être hospitalisée à la suite des coups reçus. La police n'a arrêté aucun des auteurs des coups bien que l'un d'eux a été identifié : il s'agit d'un certain Bhangwa, encadreur au lycée communal Nyanza lac.

- Des agents du service national des renseignements ont arrêté Edouard Ntawuzahihera au centre de la commune Rugombo, province Cibitoke (nord-ouest du pays) dans la soirée du 20 mai 2020. Des témoins rapportent qu'il s'agit d'un représentant des jeunes du parti d'opposition CNL. Il s'était déplacé pour calmer des tensions entre des

jeunes de son parti et des jeunes du parti au pouvoir CNDD-FDD. Il a été ligoté par des agents de la police et embarqué par des agents du SNR.

Sos-Torture/Burundi note une arrestation arbitraire et un risque pour la sécurité de M. Ntawuzahiera dont le lieu d'incarcération n'a pas été communiqué à ses proches, ni les raisons de celle-ci.



**M. Edouard Ntawuzahiera, membre influent du parti CNL à Cibitoke enlevé par des agents du SNR**

- Des membres de la milice imbonerakure ont arrêté Jérôme Vyizigiro, Mathias Ndimubakunzi, Abias Habonimana et Diomède sur la colline Buhindo, commune Murwi, province Cibitoke le 21 mai 2020. Toutes ces personnes sont des membres du parti d'opposition CNL. Ils sont accusés d'avoir communiqué les résultats partiels des bureaux de vote de Buhindo.

Sos-Torture/Burundi note des arrestations illégales menées par des membres du parti au pouvoir ainsi que la complicité de la police locale. Ces arrestations intempestives visent à étouffer les dénonciations en cours concernant les fraudes électorales des membres du parti au pouvoir.

- Le gouverneur de la province Bururi a arrêté Thierry Irakaza au centre de la commune et province Bururi (sud du pays) le 21 mai 2020. Des proches rapportent qu'il s'agit d'un membre du parti d'opposition CNL arrêté alors qu'il se trouvait dans sa boutique.



## SOS – Torture/Burundi

*Monitoring sur les cas de torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées et les exécutions sommaires au Burundi*

Sos-Torture/Burundi note une arrestation arbitraire menée par une autorité administrative. Aucun motif n'a été donné lors de son arrestation.

SOS-Torture/Burundi a été initiée dans l'objectif d'informer l'opinion nationale et internationale sur les violations graves des droits de l'homme en cours au Burundi à travers des rapports de monitoring notamment sur la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires.

Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours de la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situées à la périphérie de la capitale.

Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat du Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre de la Mairie de Bujumbura.

SOS-T